



Commune de Montanaire

Rapport de commission

Rapport de la commission de gestion et des finances sur le préavis municipal 3/2021 – Thierrens - achat de la parcelle RF N° 88

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission de gestion et des finances s'est réunie le Mercredi 2 juin en présence de M. Claude-Alain Cornu, Syndic, et de M. Michel Rosset, Municipal.

La commission a étudié le préavis municipal 3/2021 et entendu les explications détaillées du municipal et du syndic. Les membres de la commission ont pu poser de nombreuses questions et ont obtenu toutes les réponses attendues.

La commission s'est plus particulièrement penchée sur l'opportunité de cette dépense et de la capacité de la commune à la financer.

Nous relevons néanmoins les points suivants :

- ☐ Le prix d'achat de CHF 5.-- / m2 est conforme au prix du marché et accepté par la commission foncière rurale.
- ☐ Ce placement bénéficiera d'un rendement d'environ 1,5% malgré un prix de location très raisonnable.
- ☐ Les liquidités communales nous permettent d'assumer cet achat sans emprunt.

Dès lors, la commission de gestion et des finances recommande au Conseil communal :

- d'autoriser la Municipalité à acquérir la parcelle RF N° 88 de Montanaire à Thierrens ;
- d'accorder pour l'achat de cette parcelle un crédit de CHF 164'000.-- ;
- de financer cet achat pour un montant de CHF 164'000.-- par la trésorerie courante ;
- de ne pas amortir cette dépense qui sera portée au bilan du patrimoine financier;

Montanaire, le 6 juin 2021

Les membres de la commission

Marc Chablaix

Corinne Favre

Marc-Antoine Vulliens

Steve Pradervand

Jean-Frédéric Pache (rapporteur)